

La société RES invite les Peipinois intéressés à

Visiter le parc éolien de Marsanne (26) Le samedi 3 juin 2017

Lors de cette visite, vous pourrez poser toutes vos questions aux équipes techniques de RES sur le fonctionnement des éoliennes et l'exploitation d'un parc éolien.

Programme de la journée (horaires indicatifs)

8 h Départ en bus depuis la Mairie de Peipin

11 h Visite du parc éolien

12h 30 Repas au café-restaurant du village 14 h Retour vers Peipin (arrivée vers 17 h)

Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire auprès de la mairie de Peipin - places limitées.

Clôture des inscriptions le mercredi 24 mai à midi

Consignes à respecter

Porter des chaussures et vêtements adaptés (attention au vent).

Se référer aux consignes données par les accompagnants RES.

Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.

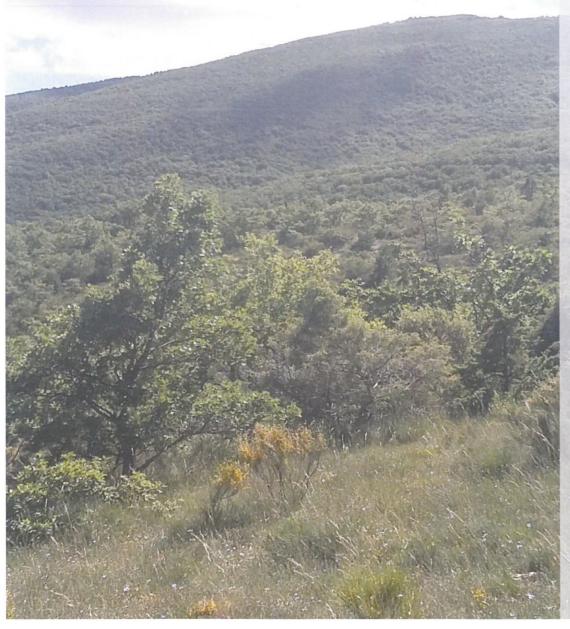
Il est strictement interdit de : fumer sur l'ensemble du parc. s'a

Il est strictement interdit de : fumer sur l'ensemble du parc, s'approcher des zones de travail, franchir un balisage, pénétrer dans une éolienne sans autorisation, porter des chaussures à talons.

Inscription préalable en mairie obligatoire

La société RES se réservera le droit d'annuler cette autorisation de visite en cas, par exemple, de conditions météorologiques défavorables, de maintenance non initialement programmée sur le site etc. rendant les conditions sécurité de la visite insuffisantes.

EXPRIMEZ VOTRE AVIS SUR LE PROJET!



Avant tout décision, l'équipe municipale a souhaité que tous les Peipinois soient informés du projet.

- Une feuille d'information a été distribuée à tous les habitants
- Deux réunions publiques ont été organisées les 14 et 21 avril 2017, environ 130 personnes y ont participé
- Une synthèse des éléments présentés lors de ces réunions sera mis en ligne sur le site de la Mairie d'ici quelques jours
- ➤ Une visite d'un parc éolien est programmée le 3 juin 2017

Maintenant le conseil municipal souhaite connaître votre opinion sur le projet.

- Un registre est disponible en Mairie, chaque habitant de Peipin peut y exprimer son avis
- Ceux qui ne peuvent se rendre en mairie peuvent envoyer un courriel à l'adresse <u>projet-eolien@peipin.fr</u>
- Le recueil est ouvert jusqu'au 15 juin 2017

Le conseil municipal fera un bilan des différents avis et se basera sur ce bilan pour prendre une décision sur le projet.